## Emploi du temps élèves 2019-2020





Horaires	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	
7h15 - 8h20	Périscolaire - Maison de l'enfance				
8h20 - 8h30	Accueil des enfants à l'école En classe pour les maternelles et sur la cours pour les autres classes				
8h30 - 12h00		École - Classe			
12h00 - 13h50 - 14h00	Cantine - Maison Accueil sur la cour				
14h00 - 16h45		École - Classe			
16h45 - 19h00	Périscolaire - Maison de l'enfance				

## <u>École :</u>

Les élèves sont sous la responsabilité de l'école

<u>Cantine:</u>

Les élèves sont sous la responsabilité de la municipalité

Périscolaire - Maison de l'enfance

Temps périscolaire les enfants sont sous la responsabilité des pep56